

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Reprise d'une concession perpétuelle : décide, à l'**unanimité**, de proposer de reprendre cette concession pour la somme de 100€.

Convention pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales : autorise le Maire, à l'**unanimité**, à signer la convention pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales avec la SEAO.

DETR 2020 – Climatisation mairie : décide, à l'**unanimité**, de retenir le dossier de la climatisation de la mairie pour un montant de 28 024.50€ H.T., dans le cadre des projets 2020.

Budget annexe eau potable :

- Compte administratif 2019 : approuve, à l'**unanimité**, le compte administratif 2019 du budget annexe eau potable (pour mémoire, le Maire n'a pas participé au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales).
- Compte de gestion 2019 : approuve, à l'**unanimité**, le compte de gestion 2019 du budget annexe eau potable.

Budget principal :

- Compte administratif 2019 : approuve, à l'**unanimité**, le compte administratif 2019 du budget principal (pour mémoire, le Maire ne pouvant pas participer au vote).
- Compte de gestion 2019 : approuve, à l'**unanimité**, le compte de gestion 2019 du budget principal.

Choix des prestataires de service pour les travaux de l'Hôtel de Ville : décide, à l'**unanimité**, de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 – Gros œuvre/ravalement : Entreprise MDS60 pour un montant de 33 468.50€ H.T.
- Lot 2 – Menuiseries bois/agencement : Entreprise Menuiseries DUMOULIN pour un montant de 90 915.00€ H.T.
- Lot 3 – Ouvrages plaques de plâtre : Entreprise BELVALETTE pour un montant de 14 200.00€ H.T.
- Lot 4 – Electricité courants forts, courants faibles/VMC : Entreprise SAROUILLE pour un montant de 34 617.20€ H.T.
- Lot 5 – Plomberie/chauffage : Entreprise MDS60 pour un montant de 19 694.50€
- Lot 6 – Faux plafonds : Entreprise MARISOL pour un montant de 1 849.99€
- Lot 7 – Carrelages/faïence : Entreprise SOTRAFRAN pour un montant de 15 680.00€
- Lot 8 – Peintures/revêtements muraux : Entreprise 2F pour un montant de 23 620.56€ H.T.

Renouvellement d'adhésion au CAUE pour 2020 : décide, **par quatorze (14) voix pour (MM. BIBERON, DEVOOGHT, WAILLIEZ, ACCARD, TRUPTIL, Mme GODON, MM. CAMBOU, LOMBARD, LEQUEN, Mme DENIZART, MM. COULON, BAR, HOuset, BIZOUARD) et une (1) abstention (Mme LECOCQ)**, de ne pas adhérer au CAUE pour l'année 2020.